

## RFI et France 24 extrêmement choquées par la condamnation de Ruvakuki

RFI, 20 juin 2012 Le journaliste et correspondant de RFI Hassan Ruvakuki condamné à la prison perpétuelle au Burundi, ce mercredi 20 juin, le tribunal de grande instance de Cankuzo a condamné le journaliste et correspondant de RFI Hassan Ruvakuki à la prison perpétuelle pour actes de terrorisme. Hassan Ruvakuki était poursuivi pour avoir assisté, en Tanzanie, à la constitution d'un nouveau groupe rebelle burundais. La direction des rédactions de RFI et France 24 se dit extrêmement choquée par cette condamnation. La justice a tranché et le verdict est très sévère. Le tribunal de grande instance de Cankuzo, dans l'est du Burundi, vient de condamner le journaliste burundais et correspondant de RFI en kiswahili Hassan Ruvakuki à la prison perpétuelle pour acte de terrorisme.

Le verdict est tombé en fin d'après-midi et a semé le désarroi parmi la vingtaine de journalistes burundais qui s'étaient rassemblés pour l'occasion à la Maison de la presse à Bujumbura. Hassan Ruvakuki n'a pas été condamné seul, ses co-accusés copont de la même peine : la prison perpétuelle. Et neuf autres ont été condamnés chacun à 5 ans de prison pour le même motif. Hassan Ruvakuki a été arrêté fin novembre 2011, à Bujumbura, et accusé d'avoir participé quelques jours avant au lancement d'une nouvelle rébellion burundaise basée en Tanzanie et qui avait par la suite organisé une attaque dans la province burundaise de Cankuzo, dans l'est du Burundi. Leur mandat-procès qui s'est tenu dans la province, a été entaché du début à la fin par de nombreuses violations de la loi qui ont poussé la défense de Hassan Ruvakuki et de celle de la plupart de ses co-accusés à se retirer du procès. La justice burundaise vient donc de les condamner très sévèrement. « Une honte ! » Le directeur de la radio Bonesha FM qui employait Hassan Ruvakuki dénonce ce soir la condamnation d'un journaliste qui ne faisait que son métier. « C'est une honte pour la justice burundaise, pour son pays et pour le gouvernement burundais », a-t-il martelé. La direction des rédactions de RFI et France 24 se dit extrêmement choquée par cette condamnation : « Notre confrère a été condamné par la justice burundaise alors qu'il exerçait son métier de journaliste. Hassan Ruvakuki va faire appel de cette condamnation, nous serons ses co-accusés ».